Intervention liminaire – Plénière du 05/11/2026
Marie-Claude BRIET-CLÉMONT

Seul le prononcé fait foi.

Mes cher·e·s collègues,

Il y a quelques semaines, mes propos liminaires se terminaient sur une exhortation à écouter les expressions de la colère des jeunes, à écouter les analyses et les recommandations que notre assemblée a proposées au fil de ses travaux concernant l'adaptation des politiques en faveur des jeunes et de nos concitoyens fragilisés par la crise multiforme à laquelle nous sommes confrontés.

Je voudrais mentionner le manifeste signé le 20 octobre dernier par 80 présidents d'université et directeurs d'établissements publics, dont l'ensemble des universités du Grand Est siégeant au sein de notre assemblée qui, au nom de France Universités, ont plaidé pour « Faire de la jeunesse une grande cause nationale », pour lutter contre la précarité étudiante, renforcer les moyens de fonctionnement des universités, organiser des états généraux de la jeunesse, associant les jeunes de tous les territoires, afin d'aborder globalement les questions d'éducation, d'emploi, de logement, de santé, de mobilité, d'environnement et de démocratie.

Ce manifeste fait écho à nos propositions concernant les enjeux de démocratie participative, pour prendre en compte les revendications et construire des réponses durables, adaptées aux besoins exprimés de mieux vivre et de pouvoir se projeter.

Aujourd'hui est un jour particulier, où la colère des jeunes est rejointe par celle des organisations syndicales de salariés sur des constats partagés, des inquiétudes communes, des revendications qui interrogent les choix à mettre en œuvre pour vivre dignement de son travail, pouvoir se loger dignement, pouvoir se nourrir dignement, pouvoir dessiner un futur qui ne confisque pas les droits fondamentaux, et ouvre, dans cette période difficile, à de nouvelles solidarités.

La mobilisation actuelle doit être comprise comme l'expression d'un décalage entre une aspiration à construire son avenir pour toute une partie de nos concitoyens et les difficultés concrètes rencontrées pour y parvenir. L'ensemble des acteurs politiques et économiques ont désormais l'obligation de construire de vraies réponses, en responsabilité, et ne pas céder à la tentation de la recherche du bouc émissaire, délétère pour notre démocratie.

En responsabilité, nous avons aujourd'hui à formuler l'avis de notre assemblée sur, entre autres, les orientations budgétaires du Conseil régional, à un moment où, le PLFSS et le PLF sont encore en discussion a l'Assemblée nationale. Un projet de loi de finances qui a égrainé ses restrictions, justifié ses reculs, assené les désengagements successifs de l'État, introduisant de nouvelles ruptures dans son contrat avec les citoyens.

Rupture anticipée des Pactes régionaux d'investissement dans les compétences, désengagement du fonds de soutien à l'apprentissage, diminution des moyens permettant de financer la rénovation des lycées, remise en cause de la compensation de l'État pour les lignes ferroviaires structurantes, suppression de la dotation annuelle destinée aux Régions pour la gestion du FEADER… autant de reculs qui compromettent le développement de tous les domaines de compétences de la Région. L'enjeu dépasse désormais la seule évolution des recettes : il concerne la capacité de la Région à maintenir ses engagements, à accompagner les

transitions économiques, sociales et environnementales indispensables au développement humain des territoires du Grand Est.

Les difficultés auxquelles la Région doit faire face sont immenses, nous ne les ignorons pas. C'est la raison pour laquelle il est désormais indispensable d'expliciter les choix, de mutualiser les énergies et les moyens pour construire des solutions qui donnent encore de l'espoir, qui favorisent le dialogue, qui renforcent les coopérations.

Nos travaux du jour s'inscrivent dans cette dynamique : constater sans édulcorer, se projeter, dessiner des pistes réalistes, porteuses d'avenir.

Ils vont générer l'expression d'avis différents, parfois divergents, reflets des tensions qui traversent nos réseaux. À nous la responsabilité d'exprimer nos consensus, et nos dissensus dans l'écoute et le respect mutuels. C'est la raison d'exister de notre assemblée, sa légitimité, la valeur ajoutée qu'elle peut apporter à la construction de politiques publiques régionales.

En responsabilité, je vous souhaite des débats féconds, et vous remercie de votre écoute.

Marie-Claude BRIET-CLEMONT | 5 novembre 2026